

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES

0-0-0-0-0-0-0
Séance du 16 février 2024
0-0-0-0-0-0

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présents : 7

Votants : 6

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :
09 février 2024

Présents : M. Dominique GAMICHON, M. Francis COLLET., M. Florian LUTZ, Mme Marine ROSSI, M. Olivier PETITJEAN, M Philippe CRINDAL, Mme Céline DALLEMAGNE

Absents : M. Francis LITWIN, M. Norbert-Gérald PITIOT, Mme Jennifer VAIRELLES.

Absents excusés ; Mme Karine MAUVAIS donne pouvoir à M. Dominique GAMICHON

Date d'affichage :
09 février 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

M. Dominique GAMICHON n'a utilisé le pouvoir de Mme Karine MAUVAIS pour ce vote.
Mme Marine ROSSI n'a pas pris part au vote.
Mme Karine MAUVAIS et Mme marine ROSSI étant juge et partie.

TRAVAUX DE LA TOITURE DU VESTIAIRE DE FOOTBALL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-21,

La consultation ayant pour objet les travaux de couverture de la toiture du vestiaire de football.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir délibéré :

- **décide** d'attribuer les travaux à l'entreprise :
 - EURL RCCR 10 325.10 € HT
- **autorise** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification

Du

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme,
à LES GRANDES CHAPELLES, le 16 FEVRIER 2024
Le Maire,

